

Résolution sur les prisonniers politiques au Nicaragua – les cas de Carlos Brenes, Salvadora del Socorro Martínez Aburto et Brooklyn Rivera

2026/2765(RSP) - 18/06/2026 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur les prisonniers politiques au Nicaragua – les cas de Carlos Brenes, Salvadora del Socorro Martínez Aburto et Brooklyn Rivera.

Le texte adopté en séance plénière a été déposé par les groupes PPE, S&D, ECR, Renew et Verts/ALE.

Depuis 2018, le régime Ortega-Murillo a démantelé les institutions démocratiques et l'État de droit, la réforme constitutionnelle abolissant le pluralisme politique, tout en persécutant les opposants, les journalistes, le clergé, les dirigeants indigènes, les défenseurs des droits de l'homme et la société civile.

La résolution met en lumière les cas des prisonniers politiques Carlos Brenes et Salvadora del Socorro Martínez Aburto, arrêtés en 2025, privés de procédure régulière et condamnés à 15 ans de prison pour «trahison», ainsi que celui de Brooklyn Rivera, un leader indigène disparu après son arrestation en 2023 et décédé en détention en mai 2026.

Le Parlement a fermement condamné la répression systématique, les détentions arbitraires, les disparitions forcées, les procès iniques, l'exil, les déchéances de nationalité, la confiscation et les crimes contre l'humanité perpétrés par le régime Ortega-Murillo. Il a exigé la libération immédiate et inconditionnelle de Brenes, Martínez et de tous les prisonniers politiques, l'annulation des condamnations à motivation politique, des informations sur leur sort et leur lieu de détention, ainsi qu'une preuve immédiate qu'ils sont en vie.

En outre, la résolution condamne la persécution des églises chrétiennes, des peuples autochtones, de la société civile, des opposants et de leurs proches.

La résolution appelle l'UE à veiller à ce qu'aucun fonds européen ou multilatéral ne renforce le régime et à étendre les sanctions ciblées contre les auteurs de ces violations, notamment Daniel Ortega et son entourage. Elle exhorte également à respecter l'arrêt de la Cour interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) et à soutenir les efforts visant à garantir l'obligation de rendre des comptes, y compris par la saisine de la Cour pénale internationale (CPI).

Le Parlement a appelé le Conseil et la Commission à déclencher la clause démocratique et à suspendre l'application de l'accord d'association au Nicaragua tant que la répression persiste.

Enfin, les députés ont souligné que le Parlement ne dialoguera pas avec les représentants du régime au sein du nouveau Comité parlementaire de l'Association.